

DÉCISION N° 2025-D-159**Objet : Attribution des lots marché n°2025-TVX-06 « Construction d'une salle commune au moulin de Bajolet »**

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-10, L5211-2 et L2122-22 ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1 ;

Vu les statuts du SM3A approuvés par arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2022-0035 du 12 décembre 2022 ;

Vu la délibération D2020-04-09 du Comité syndical du 18 septembre 2020, accordant délégation au Président d'une partie des attributions de l'organe délibérant, s'agissant notamment de l'alinéa 6 : « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres et marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant, ainsi que des marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget »

Considérant la consultation passée en procédure adaptée, réalisée entre le 15/05/2025 et le 06/06/2025, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1.1 du Code de la commande publique ;

Considérant les offres reçues apparaissant comme avantageuses économiquement et techniquement selon les critères exposés dans le règlement de la consultation ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ayant reçu un avis favorable de la commission d'attribution des offres du SM3A du 12/06/2025 ;

DÉCIDE**ARTICLE 1 :** D'attribuer les lots comme suit :

Intitulé du lot	Entreprise	Montant (€ HT)	Montant (€ TTC)	Adresse
Démolition – Maçonnerie	-	-	-	-
Passerelle bois et divers charpente	LOCQUET	12 089.84	14 507.84	333 route de Taney 74250 LA TOUR
Menuiseries extérieures bois	ROUX	15 145.97	18 175.16	1250 Chemin de la Glière ZI LA PERRIERE 74300 MAGLAND
Doublages - Cloisons - Faux plafonds	BONGLET	18 535.81	22 242.97	1840 route de Besancon 39000 LONS LE SAUNIER
Menuiseries intérieures	ROUX	9 613.46	11 536.15	1250 Chemin de la Glière ZI LA PERRIERE 74300 MAGLAND
Chapes - Faïences	TECHNIDALLE	14 724.54	17 669.45	176 rue de Cornillat 74890 BONS-EN-CHABLAIS
Peintures intérieures	BONGLET	8 818.17	10 581.80	1840 route de Besancon 39000 LONS LE SAUNIER
Electricité courants forts et courants faibles	SDEL	16 451.69	19 742.03	ZI des Grands Prés 190 rue Louis Armand 74300 CLUSES
Chauffage - Gaz - Ventilation - Sanitaire	DETEC	21 746.11	26 095.33	512 rue des Peupliers 74460 MARNAZ

ARTICLE 2 : De signer tous les actes nécessaires à l'exécution du présent marché.

ARTICLE 3 : Le montant global du marché hors lot n°1 « démolition – maçonnerie » (offre jugée inacceptable) s'élève à 117 125.59 727.71 € HT soit 140 550.71 € TTC.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 074-257401943-20250630-2025_D_159-AU

S²LO

Syndicat Mixte d'Aménagement de
l'Arve et de ses Affluents

SM3A

Année 2025
Feuillet n°
2025/.....

Paraphe

La présente décision sera inscrite au registre des décisions, publiée au recueil des actes administratifs et copie sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville ;
- Aux entreprises ;
- Madame la comptable publique assignataire de Bonneville ;

Acte certifié exécutoire par le Président du SM3A compte tenu de :

- sa réception en sous-préfecture le :
- sa publication le :

Le Président

Fait à Saint-Pierre-en-Faucigny
Le 30/06/2025

Le Président, Bruno Forel

